



21 - 23 février 2023

43^e CONGRÈS UD CGT 69

Espace Mosaïque - St Priest



RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. Une crise sanitaire inédite

2. Les trois années dont ce rapport doit tenter de faire le bilan ont été marquées par l'évènement inédit et majeur qu'est la crise sanitaire occasionnée par le virus Covid 19 à partir de février 2020.

3. En effet, les mesures sanitaires, quoiqu'on pense de leur efficacité, ont imposé à tous les travailleurs des conditions de travail inédites, impensables quelques mois avant mars 2020.

4. Le Gouvernement a déterminé des métiers « essentiels » à la Nation. Si la caractérisation d'activités essentielles ou non pour la société a été durement ressentie par des millions de travailleurs·euses qui se sont sentis méprisé·e·s, comme ce fut le cas pour les travailleurs·euses de la culture ou du sport confiné·e·s chez eux sans perspectives...

5. Les travailleurs·euses ont eux aussi mal vécu cette situation car on leur a demandé de maintenir leur activité en prenant des risques quotidiennement alors que très souvent ces travailleurs·euses sont sous payé·e·s, précaires et souvent méprisé·e·s, en premier lieu desquels le personnel de santé qui a été sur-sollicité pour gagner la « guerre » contre le Covid comme l'a clamé notre « cher président » !

6. Ce fut aussi le cas des agents de sécurité, des salarié·e·s du commerce.

7. Dans le même temps, les services publics ont pleinement joué leur rôle essentiel, comme les agents de l'Éducation nationale, qui ont assuré la continuité pédagogique sans préparation et sans moyens de protection. L'impact économique et social de la fermeture des écoles s'est fait durement ressentir.

8. Le « quoiqu'il en coûte » de l'État a certes permis aux travailleurs·euses de bénéficier d'un revenu de remplacement pendant que leur activité qui s'était arrêtée du fait de la pandémie ; mais cela a surtout profité aux actionnaires des grandes entreprises qui ont ainsi cumulé des profits records, une prise en charge de l'activité partielle et d'aides à la sortie de crise.

9. Sur le plan de 100 milliards d'euros, 80 milliards ont été versés aux 20 % des entreprises qui ont fait les plus gros profits pendant la crise !



10. *Cette crise sanitaire a aussi révélé la dépendance de la France, vis-à-vis des pays asiatiques, que cela soit en termes de matières premières, ou bien en produits pharmaceutiques ou manufacturés, conséquence de la désindustrialisation massive du pays dénoncée depuis des années par la CGT, le tout dans un silence assourdissant des élu·e·s politiques.*

11. *On se souvient également des promesses mensongères de François Hollande devant les salarié·e·s de l'aciérie d'Arcelor Mittal à Gandrange ou bien celles encore bien plus cyniques, le « je ne suis pas le Père Noël » de Macron devant les salarié·e·s de GM&S dans la Creuse.*

12. *Il a fallu se mettre en ordre de bataille pour soutenir nos camarades et l'ensemble des travailleur·euses, demandeur·euses d'aides pour imposer des protections décentes, ou bien la mise en place d'un protocole sanitaire ou de nouvelles réglementations en matière de risques pandémiques.*

13. *Régionalement, un numéro vert avait été mis à disposition des salarié·e·s, et beaucoup de camarades du Rhône se sont mobilisé·e·s pour assurer cette permanence, ce qui a permis de répondre à plusieurs centaines d'appels en trois semaines.*

14. *La direction de l'UD a de son côté transmis au fil de l'eau à l'ensemble des syndicats les analyses très documentées du secteur DLAJ (Libertés Droits et Actions Juridique) de la Confédération sur les nombreuses évolutions réglementaires amenées par la crise sanitaire.*

15. *Certains syndicats, bien organisés, ont pu de même contacter individuellement leurs syndiqué·e·s pour prendre de leurs nouvelles et maintenir un lien, ce qui a été fort apprécié.*

16. *Cependant, l'isolement constraint de beaucoup de travailleur·euses et donc des militant·e·s a mis à mal les collectifs de travail et aussi les collectifs syndicaux, le militantisme à distance montrant vite ses limites. Dans certaines branches, la généralisation du télétravail pendant de long mois a coupé les salarié·e·s et les camarades de l'outil syndical.*

17. *La reprise revendicative a de fait été longue à la fin des mesures sanitaires.*

18. Pour autant, nous avons dû nous adapter à cette situation nouvelle et l'utilisation des outils de visio a permis de maintenir le contact dans les bases syndicales faute de mieux, voire de permettre la participation de nouveaux camarades qui dans l'isolement de leur bureau trouvent plus de facilités à participer à l'activité de la CGT sans avoir à s'afficher dans l'entreprise !

19. Il nous faudra analyser collectivement cet état de fait, comment pérenniser ces échanges et les transformer en engagement au grand jour, avec la CGT.

20. Un travail fourni de l'UD CGT 69 a été présenté sur l'ensemble des enjeux de notre société pour « Le jour d'après », devant le conseil Métropolitain.

21. Une réforme systémique des retraites mise en échec

22. Au-delà du Covid, on ne peut pas manquer d'aborder la grande mobilisation contre la réforme des retraites juste avant la pandémie, qui a permis la mise en échec du projet de réforme.



23. Cette mobilisation a été marqué par la grève massive reconductible des cheminot·e·s. La grève n'a malheureusement pas été du même niveau dans tous les secteurs, au- delà des cheminot·e·s seuls, l'Énergie, la Chimie, l'Éducation (parmi d'autres) ont réussi à construire des journées de grève en dehors des dates interprofessionnelles nationales.

24. Au niveau du département, seize manifestations interpro en grève ont ponctué les semaines de mobilisations fortes avec une ou deux mobilisations par semaine avec une participation de haut niveau pouvant aller jusqu'à 40 000 manifestant·e·s lors de certaines d'entre elles.

25. Si la réforme a été stoppée, nous devons encore pousser la réflexion sur la reconquête de la grève dans tous les secteurs, et non pas la grève par procuration.

26. Déroulé de nos manifestation, création de l'ALS

27. La lutte majeure pour la défense de nos retraites a été marquée par une forte répression policière, les gouvernements ayant fait le choix depuis 2016 d'une fuite en avant répressive pour répondre aux mouvements sociaux.

28. *Cette répression, qui a fait de nombreux blessé·e·s dans le rang des manifestant·e·s, s'est accompagnée de poursuites judiciaires grandissantes contre nombre d'entre eux et a dissuadé un certain nombre de personnes de manifester.*

29. *Dans le même temps où la répression policière s'accentuait, certains groupes ont régulièrement voulu s'imposer en tête de manifestation, au mépris de l'autonomie du mouvement syndical, pour imposer par la même occasion leur mode d'action fondé sur l'affrontement ritualisé et minoritaire avec la police, en décalage avec la pratique de masse et de classe portée par le syndicalisme, et en contradiction avec notre stratégie de massification de la grève.*



30. *Cette pratique a compliqué encore la tâche des militant·e·s CGT assurant l'organisation et l'autodéfense des manifestations. Dans un certain nombre de cas, des militant·e·s de l'organisation ont été pris à partie pour le simple fait qu'ils mettaient en œuvre le mandat décidé démocratiquement et collectivement par nos organisations.*

31. *Or, rappelons-le, pour la CGT, les manifestations ne sont pas une fin en soi, mais un moyen de construire et généraliser la grève dans les entreprises et les services en visibilisant son caractère populaire ; la grève doit porter l'affrontement au cœur du rapport capital / travail, en tapant directement au portefeuille des patrons.*

32. *L'enjeu a donc été pour notre organisation de garder la maîtrise des manifestations qu'elle organise, afin de préserver leur caractère de masse et de classe.*

33. *Dans le même temps, la CGT a été confrontée, comme d'autres organisations, à la montée en puissance des violences d'extrême droite contre le mouvement social, et a dû donc prendre des dispositions pour assurer la protection de ses militant·e·s et de ses locaux.*

34. *Pour cela, l'Union départementale a choisi de réorganiser l'animation, la sécurité, l'organisation de nos locaux, nos apparitions et nos manifestations en mettant en place de manière plus structurée l'ALS (Accueil, Lutte et Solidarité) à partir de fin février 2021.*

35. *L'ALS est constituée de militant·e·s mis à disposition par les syndicats pour assurer l'organisation, l'animation et l'autoprotection syndicale des manifestations, nos locaux et nos apparitions publiques, dans le cadre du mandat défini collectivement par les syndicats CGT du Rhône à travers leur Union départementale.*

36. *Les syndicats ont été sollicités afin de mettre à disposition des camarades, ces tâches devant être l'affaire de toutes et tout tant elles conditionnent notre activité CGT. Un travail unitaire a également été mis en œuvre avec l'intersyndicale du Rhône sur ce sujet.*

37. Élections professionnelles, un enjeu pour toute la CGT, un élément incontournable du rapport de force

38. *Durant cette mandature, la question des élections professionnelles a été beaucoup plus mise en avant car il n'était plus possible de voir la représentativité de la CGT chuter à chaque cycle.*

39. *La représentativité est en partie le reflet de notre capacité à mobiliser les salarié·e·s pour aboutir à nos revendications. Les moyens syndicaux qui en découlent dans les entreprises et les administrations, font des élections professionnelles un enjeu pour toute la CGT.*

40. *Que cela soit dans la création de nouvelles bases ou bien dans le renforcement des bases existantes, ces actions primordiales pour le rayonnement de la CGT auparavant étaient faiblement portées par trop peu de camarades, sans réelle stratégie syndicale pour être efficace.*

41. *Les élections dans les TPE de mars 2021, si elles ont permis la mobilisation de nombreuses structures de la CGT, n'ont pas été suivies de réelles campagnes d'organisation et de syndicalisation auprès des salariés de ces secteurs.*

42. *La création de l'outil de recensement des résultats des élections professionnelles dans le privé (RED) a permis d'avoir une vision d'où on est implanté, de mettre en lumière nos forces et nos faiblesses.*

43. *Chaque organisation de la CGT (CFD/UD/FD/UL) a ainsi pu déterminer un ciblage des entreprises importantes en nombres de salarié·e·s où la CGT n'est pas ou faiblement implantée, et ainsi anticiper des campagnes communes en amont des élections pour gagner la présence CGT ou pour la renforcer.*

44. *Cette démarche en cours de développement est encore à amplifier à ce jour car elle a déjà donné des résultats, comme à SEB Développement, la SNEF où nous ne sommes pas présents.*

45. *Dans l'optique de renforcer la CGT dans le courant de l'année 2022, plusieurs syndicats de la Santé, de la Métallurgie, de la Construction et des Banques et Assurances et services publics ont suivi la formation « reconquête de la démarche CGT pour gagner les élections ».*

46. *Ces formations permettent de retrouver les fondamentaux d'organisation pour porter de manière efficace le projet CGT auprès des salarié·e·s en vue de gagner les élections tout en retrouvant la capacité de peser sur l'outil de production.*

47. C'est d'autant plus vrai que la syndicalisation dans certains secteurs s'est également accrue, permettant la constitution de syndicats statutaires : les aides à domicile, la livraison, l'éducation populaire, et, par exemple, la reconstitution du syndicat local de la construction, ou d'un syndicat des territoriaux à Oullins.

48. Le travail conjoint entre Union départementale, unions locales et fédérations a permis le renforcement de la présence CGT dans ces secteurs.

49. Formation Syndicale, se former dans les IRP mais aussi se former pour militer CGT

50. Dans le contexte décrit ci-dessus, permettre la formation syndicale de nos adhérent·e·s et militant·e·s n'a pas été chose aisée pour l'ensemble de nos structures CGT. Cependant, si un retard de formation syndicale a été pris sur les deux principales années de confinement ou de quasi-confinement, la dynamique de formation est rapidement repartie une fois déconfiné·e·s, pour atteindre son « niveau de croisière » à la fin de ce mandat.

51. Pour autant, au vu des besoins et nécessités en formations syndicales pour notre organisation, nous ne pouvons nous satisfaire du rythme actuel, même si celui-ci est revenu à la « normale ». La formation de nos adhérent·e·s CGT est une nécessité pour renforcer nos directions syndicales, pour armer nos militant·e·s tant face à l'employeur que pour animer nos collectifs syndicaux.

52. L'accent a été mis dans ce mandat aux formations à la responsabilité dans l'organisation. Du fait de la pyramide des âges, du renouvellement du corps militant dans de nombreuses organisations et de la mise en place des CSE dans le privé, la question de la formation à la prise de responsabilité syndicale est aujourd'hui primordiale pour la continuité de notre organisation CGT, pour faire pleinement vivre sa démarche syndicale et pour assurer son renforcement.



53. Communiquer dans et hors la CGT

54. En dehors de la période particulière de confinement liée au CO-VID, qui a été abordé en préambule, la communication de l'UD vers les syndicats, a été réalisée par le biais d'une parution régulière du courrier départemental (onze numéros par an) en version papier et numérique (PDF) et du Revendic (une fois par semaine) qui a été remplacé depuis quelques mois par la lettre électronique « Info Luttes ».

55. Pour autant, nous rencontrons toujours des difficultés pour obtenir des remontées d'informations de la part des syndicats. Cela a été fait et bien fait mais on peut regretter que les contributeurs soient souvent les mêmes ; il serait souhaitable que l'expression de l'UD soit portée par plus de camarades afin d'être la plus représentative possible de la diversité des syndicats que recouvrent notre territoire, et de mieux répartir la charge de travail générée par la rédaction.

56. Lors de cette mandature, il a été décidé de moderniser notre site internet car il devenait obsolète dans ses mises à jour et difficile à faire évoluer. Un nouveau site est désormais en ligne, mais sa monté en charge est encore imparfaite et son référencement doit être amélioré par la hausse du nombre de visites. Il convient donc d'augmenter la quantité d'articles pour le rendre attractif pour les militants et tous les travailleurs du département.

57. Le contenu de la page Facebook du l'UD est mis à jour régulièrement au plus près des initiatives prises, il permet une réactivité importante des diffusions de communications. À ce jour, le collectif communication n'assure pas la tenue d'un compte Instagram, YouTube et Twitter ce qui serait souhaitable à mettre en place lors de la prochaine mandature, mais ne manquera pas de demander des moyens militants pour mener à bien cette partie de la communication.

58. La diffusion de communiqués de presse par l'UD se fait de plus en plus régulièrement, car les syndicats en lutte commencent à intégrer la communication médiatique dans leur stratégie syndicale.

59. Cela doit nous amener à travailler encore mieux la mise à jour de nos contacts médias, ce qui passe par la remontée à l'UD de l'ensemble des contacts de journalistes que les militants de l'UD sont amenés à rencontrer.

60. La connaissance des parutions des éditions La Vie Ouvrière (NVO, RPDS, guide CSE...) est malheureusement encore trop faible, ce qui est vraiment regrettable. C'est un vrai soutien à l'activité et de plus, à terme, c'est la survie de la presse CGT qui est en jeu.

61. Syndicalisation et organisation des privés d'emploi et précaires dans le 69

62. Lors de notre 42^e congrès, les syndicats CGT du Rhône s'étaient engagés à aider à la création de comités locaux de travailleurs privés d'emploi et précaires, et à impulser leur activité, dans le cadre d'une coordination départementale.

63. Les comités locaux ont en effet été à l'impulsion de luttes pour les droits des travailleurs privés d'emploi, entre autres sur Lyon à l'initiative du Comité de l'Union Locale Lyon 7e/8e, 1er/2e/4e, à Vaulx-en-Velin et à Villefranche-sur-Saône.

64. Les comités ont par ailleurs été à l'initiative de la lutte contre la réforme de l'assurance-chômage, peu relayée dans les syndicats.

65. Cette réforme, a été combattue par la CGT, les comités de privés d'emploi et les syndicats du spectacle, avec les actions « Théâtre occupé », malgré encore une fois une période « Covid-19 » et post-covid peu propice à la mobilisation.

66. Le gouvernement a d'ailleurs mis en place les réformes successives délétères, réduisant le nombre de chômeurs indemnisés ainsi que le montant de leur indemnisation, comme la durée.

67. Dans cette même période, des efforts ont été menés pour créer des comités sur le département, entre autres avec l'Union Locale de Saint-Priest. Les comités ont également été à l'impulsion de l'organisation de bureaux d'embauche en lien avec les syndicats CGT, dans l'optique de revendiquer le besoin d'embauche nécessaire à la satisfaction des besoins des salariés comme à la SNCF, à la Poste, à ENEDIS, dans la santé et la Ville de Lyon.

68. Malheureusement, les confinements successifs et la précarité caractéristique des militants des comités ont nuit à la stabilité de leur activité, qui repose sur les militants suffisamment dévoués et non pas sur l'implication des syndicats.

69. La coordination mise en place n'a pas permis de pérenniser l'activité ou de s'assurer de la continuité syndicale des syndiqués licenciés ou de retour à l'emploi. Bien au contraire, l'activité a périclité et les comités sont aujourd'hui peu présents, nuisant même à l'accueil juridique des travailleurs privés d'emploi, et donc à leur défense individuelle, et in fine collective en l'absence de comités structurés.

70. Activité CGT chez les retraités

71. La « période Covid », même si elle nous a fait connaître des difficultés, pour autant, les retraités ne sont pas restés inactifs dans cette période. Lors du premier confinement, nous avons su combler notre manque de réactivité, en décidant lors de notre première CE téléphonée de « déambuler » dans les rues de Lyon, avec des tracts en direction des retraités, en juin 2020. Nous avons réitéré en septembre, et nous avons participé à pas mal de manifs organisées par les entreprises en luttes.



72. Nous avons récidivé encore pour la journée unitaire de mobilisation du 31 mars qui nous a vu se rassembler massivement afin d'exiger une augmentation immédiate de 100 euros de nos pensions pour aller vers les 300 euros. Nous nous sommes retrouvés le 31 mars, place de la Comédie à la rencontre des retraités, avec un tract les organisations syndicales des retraités s'adressent aux retraités ».

73. En tant que retraités, nous nous sommes impliqués plus largement dans les élections dans les TPE en aidant nos camarades actifs, à coller les affiches et distribuer dans les boîtes aux lettres. Nous avons aussi décidé d'une grande consultation, sur l'augmentation des pensions, des retraites et des complémentaires sur le thème : « Que me faut-il pour vivre ? De quoi ai-je besoin ? », une consultation pour l'augmentation des pensions et retraite pérenne tout au long de notre vie de retraités.

74. Pour l'adhésion des ICTAM : La Commission Départementale UGICT

75. Cette commission interprofessionnelle se réunit une fois par mois, afin d'accompagner les syndicats, spécifiques ou non, dans leur activité à destination des professions des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise.

76. Après une période avec des réunions correspondant plus à des échanges d'expériences, sans réelles décisions, c'est grâce à la nouvelle coanimation et l'implication de quelques camarades que l'activité s'est tournée progressivement, sur la mandature, vers une prise en charge de formations en vue de développer l'adhésions et l'activité vers les ICTAM, et d'accompagnements réels et concrets de syndicats dans leur déploiement.

77. Profitons de ces pages pour rappeler que cette commission UGICT est un outil pour l'ensemble des syndicats du Rhône pour travailler l'adhésion et le vote des catégories ICTAM.

78. À nous de combattre l'idée prévalente que la CGT ne serait pas le syndicat de ces professions. Si nous avons bien la vocation d'être un syndicat de masse, la participation des ICTAM est une nécessité et particulièrement sur notre département et métropole où ces catégories sont majoritaires.

79. Lutte contre les idées d'extrême droite

80. D'élections en élections, le constat est inquiétant, les idées d'extrême droite ne cessent de progresser dans notre société. Dans une Europe qui se radicalise, l'arrivée à l'Assemblée nationale de 89 députés d'extrême droite doit engager notre organisation syndicale à former et informer pour que la peste brune ne soit pas à nos portes dans les années à venir.

81. Cette question est encore trop peu prise en compte dans nos syndicats bien qu'elle soit régulièrement rappelée à l'occasion de réunions statutaires. Nous aurons inévitablement à être plus ambitieux et plus nombreux à être organisés sur ces questions.

82. La participation de la CGT au collectif « Fermons les locaux fascistes » et la création de VISA 69 (Vigilance Information Syndicale Antifasciste), le collectif intersyndical national de lutte contre les idées d'extrême droite, devrait nous aider à nous déployer en grand sur cette question.

83. Prise en compte de la dimension Internationale du syndicalisme CGT

84. La nécessité de prendre en compte les dimensions internationales tant du capitalisme que du syndicalisme ont dû mal à percer dans notre quotidien de syndicaliste. N'étant de surcroit pas un département frontalier, l'ensemble de nos résolutions en la matière ne sont pas mises en œuvre depuis de nombreuses années.

85. Nous le constatons d'autant plus amèrement quand il est utile de se mobiliser pour exiger un retour de la paix et que cessent les armes. Cette question ne doit pas être relayer à l'arrière-plan de nos activités syndicales et nous devons œuvrer à la porter de manière plus audible et concrète dans le quotidien des syndicats.

86. Retraites / 100% sécurité sociale et régime spéciaux

87. Lors de notre dernier congrès, la question de la retraite était au cœur de l'actualité à la suite de l'annonce d'une réforme du système actuel. Nous nous étions engagés à porter la réflexion d'une sécurité sociale prise en charge à 100%, avec la place des régimes spéciaux dans celle-ci.

88. Cette année encore, la préoccupation de l'avenir de nos retraites nécessitera des prises de décisions et des initiatives pour porter nos exigences en la matière.

89. Bataille pour l'emploi

90. La question de l'emploi était et reste majeure dans les batailles à mener, car cette question de l'emploi et de la qualité de l'emploi (type de contrat) conditionne les conditions de travail, le financement de la protection sociale, les services publics et le maintien de la production industrielle de notre pays.

91. Des bureaux d'embauche se sont tenus à l'initiative de plusieurs syndicats (Cheminots, Poste, Énergie, Santé, Ville de Lyon...) pour répondre aux carences des directions.

92. La défense de l'emploi avant la négociation des primes de licenciement lors de PSE a été la priorité revendicative pour beaucoup de syndicats du département. Ce choix n'est pas une évidence pour les salariés car il paraît souvent plus accessible d'obtenir une prime par la négociation plutôt que mener la lutte pour sauvegarder les emplois.

93. Une des luttes les plus emblématiques du département a été menée par les ex-salariés de la SAD Vénissieux qui, par la lutte, ont obtenu de conserver leurs emplois ainsi que la mission de distribution de la presse sur la région lyonnaise par la société coopérative d'intérêt collectif qu'ils ont créée à la suite de la liquidation de leur entreprise.

94. Cette lutte les a amenés à prendre toutes les décisions nécessaires pour trouver des nouveaux locaux, gagner un financement nécessaire par le rapport de force avec les messageries, déménager l'outil de travail, tout en conservant leurs clients que sont les diffuseurs de presse écrite.



95. La lutte contre la répression syndicale

96. C'était une orientation de notre dernier congrès, une initiative départementale pour dénoncer ces repressions auprès de la direction régionale de la DIRECCTE (aujourd'hui la DREETS) a rassemblé plus de 200 militants devant la Tour Swiss Life.

97. Le confinement et l'actualité chargée n'ont pas permis de donner une suite à cette action. Pour autant, l'utilisation de la discrimination syndicale pour faire taire la CGT n'a pas cessé.

98. Plusieurs camarades ont subi des pressions à peine le confinement terminé avec des recours en justice mais surtout, cela a engendré des mobilisations de soutien interprofessionnel, souvent gagnantes, à Spicer France, Eiffage Télécom, la SNCF, Essex, Securitas, Legrand, le CHS de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, etc. Dernièrement encore, les réquisitions des grévistes de chez Total démontre de l'acharnement du patronat.

99. Cette bataille doit pour autant être relancée car les discriminations syndicales restent le principal frein à l'engagement dans la CGT voire à l'adhésion.

100. La fonction publique n'a pas été épargnée. Notamment dans la territoriale où des atteintes graves au droit de grève ont été mises en échec par la mobilisation syndicale.

101. DES COLLECTIFS POUR ANIMER L'ACTIVITE EN TERRITOIRE

102. Régularisation des travailleurs sans-papiers

103. Malgré l'engagement des syndicats lors du 42e congrès, de travailler à la création de permanences dans les UL pour les travailleurs sans-papiers, nous ne pouvons que constater que cela n'a pas abouti.

104. L'ambition de rendre plus collective cette action ne s'est pas traduite concrètement : la permanence, dans les locaux de l'UD, reste assurée par un seul d'entre nous. La session de formation militante pour obtenir la régularisation des travailleurs sans-papier, afin que des camarades se lancent dans l'accueil de ces travailleurs, n'a pas pu être tenue.

105. Le collectif « régularisation des travailleurs sans-papiers » a été créé mais trop peu de camarades n'ont pu ou voulu s'investir ce qui a restreint son activité à la participation au relais au nom de la CGT des actions du collectif inter-orga « Solidarité Migrants », avec les marches des sans papier et pour les fermetures des Centres de Rétention Administrative.

106. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation. Porter haut les valeurs humanistes et internationalistes de la CGT passe aussi par la prise en compte des surexploités que sont les travailleurs sans-papiers.

107. L'organisation des travailleurs en situation irrégulière au sein de la même organisation syndicale est également nécessaire pour construire un socle de droits communs à tous les travailleurs.

108. Cependant, les difficultés d'organisation de la CGT dans certains secteurs où le patronat abuse d'une main-d'œuvre privée de droits a rendu difficile la prise en compte de la question par nos syndicats CGT, et donc, l'organisation de luttes permettant d'aboutir à la régularisation par le travail. Il en va de même pour l'obtention d'un socle de droits communs à tous les travailleurs, indépendamment de leur statut régulier ou non sur le territoire.

109. Collectif environnement / industrie / services publics

110. Il y a trois ans, les syndicats réunis en congrès avaient décidé de la mise en place d'un collectif de travail sous l'égide de la CE de l'UD, chargé d'impulser la prise en compte des questions environnementales dans l'ensemble de nos activités. Ce collectif a vu le jour sous l'intitulé « EISP » (Environnement / industrie / services publics).

111. Conformément à la décision de congrès, le collectif a continué à travailler les revendications sociales autour de l'emploi et de la protection des services publics, tout en prenant systématiquement en compte l'impact environnemental.

112. Environnement

113. C'est dans ce cadre là que, durant la période Covid-19, l'Union Départementale a intégré le Collectif « Plus Jamais ça ! 69 » dès sa création, aux cotés d'associations citoyennes et de défenses environnementales, avec comme leitmotiv le lien intrinsèque entre la défense des droits sociaux et de l'environnement : **défense de l'environnement et conquêtes sociales, un même combat !**

114. Cela a permis d'ancrer la participation de la l'UD CGT dans le collectif « Lyon climat » qui organise les marches pour le climat. C'est une petite victoire tant les réticences (réciproques) alimentées par des images caricaturales de la CGT et des associations environnementales nous poussaient jusqu'à présent à nous toiser plus qu'à bâtir une convergence de luttes.

115. Bien que notre implication dans le collectif « Plus Jamais ça ! 69 » soit interrogée par quelques syndicats, elle aura au moins servi à partager nos propositions souvent novatrices avec ces nouveaux interlocuteurs. C'est aussi à l'initiative de ce collectif que l'UD avec le comité régional a participé au salon Primevère.

116. Toutes ces actions envers les citoyens participent à porter nos convictions dans la bataille des idées.

117. Le collectif EISP a permis la rédaction d'une note de réflexion sur la mise en place de ZFE qui doit servir de base aux syndicats pour aller au contact des salarié·e·s sur les questions de transports considéré par la CGT comme ce qui devrait être un bien commun, avec un accès, si ce n'est gratuit, au moins libre.

118. La défense et l'amélioration d'un service public du transport (libre accès des TCL, prolongement de la ligne de la Brévenne, lutte contre l'allotissement des TCL, ...), la défense du service public de l'énergie (lutte contre démantèlement du groupe EDF « Hercule »), ont été des batailles menées par les syndicats directement concernés mais aussi par l'UD.

119. Le retour en régie publique de la distribution de l'eau sur la métropole de Lyon a été voté par la nouvelle majorité, répondant en cela au collectif « Eau bien Commun » dont fait parti la CGT du Rhône qui milite pour cela depuis des années.

120. Industrie

121. Si les différents syndicats issus de l'industries ont été très actifs, notamment sur la question des salaires, des droits collectifs (Métallurgie), peu de situations sont venues alimenter les travaux du collectif EISP permettant de porter la question du maillage industriel sur le département. Sans vouloir négliger les luttes des autres camarades, nous pouvons noter certaines batailles, d'autant plus difficiles qu'elles ont eu lieu pendant la période Covid-19, pendant les confinements et couvre-feux ou juste après : Général Electric, Famar, etc.

122. Défense des services publics

123. À travers les luttes menées dans les syndicats pour de meilleurs services publics, que ce soit celui de transport ferroviaire, de l'énergie, des postes et télécommunications, des organismes sociaux, de la santé ou encore de l'éducation, l'Union Départementale a relayé et a participé à l'ensemble de ces luttes.

124. Notre résolution de travailler à la construction d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, comme la nécessité de faire converger nos luttes sur ces sujets seront nécessairement à renforcer dans les mandats à venir.

125. D'une façon plus globale, l'implication des syndicats dans le collectif Environnement- Industrie-Services Publics et leur coordination, n'a sans doute pas été à la hauteur des souhaits exprimés lors du 42e congrès.

126. Le 43e aura à charge de réévaluer l'importance de ces problématiques et la priorité que les syndicats leur donnent ou non pour les trois années qui viennent.

127. Un Collectif Tous des Lyonnnes, pour une CGT non sexiste et offensive sur la question des droits des femmes

128. Le collectif Femmes Mixité Tous des Lyonnnes a été actif lors de la lutte contre la réforme des retraites puisque le projet impactait particulièrement les femmes.

129. Le 8 mars 2020, un dimanche, a vu une importante manifestation sur Lyon, qui a rassemblé plus de 10.000 personnes.

130. Deux formations « Agir contre les violences sexistes et sexuelles » se sont tenues en novembre 2021 avec 8 stagiaires et en novembre 2022, avec 4 stagiaires, soit 6 jours de formation au total. C'est à amplifier à la vue des enjeux.

131. Fin août 2022, une adresse du collectif a été envoyée à l'ensemble de nos structures syndicales du département. Elle avait pour objet d'amener de nouvelles et nouveaux camarades dans ce collectif mais aussi de sensibiliser bien en amont toutes nos structures pour faire du 8 mars 2023, un jour de grève CGT d'ampleur dans notre département.

132. Fin 2022, le collectif Tous des Lyonnnes a retrouvé des forces et nous sommes désormais une petite dizaine à nous réunir une fois par mois.



133. Ce nouveau rythme de réunions a été mis en place en 2022 pour permettre un suivi de nos actions et des temps de réflexion plus réguliers. Cela nous évite de réagir dans l'urgence.

134. Notre collectif participe à trois grandes dates féministes avec le collectif Droits des Femmes 69 dont il fait partie : le 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'IVG, le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Il est partie prenante de l'organisation des actions et y participe bien évidemment le jour J.

135. Bien que les années 2020 et 2021 aient été moins denses en termes d'activités, le collectif Tous des Lyonnais a quand même organisé un rassemblement devant le Mac Do de Charpennes, le 25 novembre 2020, place Jean-Macé le 8 mars 2021 et devant l'ENS le 25 novembre 2021, qui ont réuni en moyenne 300 personnes à chaque fois et pas seulement CGT.

136. Ces actions ont été menées par le collectif Tous des Lyonnais et l'UD CGT 69, avec parfois des prises de paroles d'autre syndicats, en plus des manifestations organisées au sein du collectif Droits des Femmes 69.

137. À l'occasion de ces journées d'action, les 8 mars et 25 novembre, le collectif Tous des Lyonnais rédige un courrier départemental spécifique. Des informations sur les droits des femmes sont également envoyées régulièrement aux membres du collectif (listings mails).

138. Nous regrettons le manque de prise en compte manifeste de la journée du 8 mars par nos syndicats.

139. En effet, le 8 mars 2022 devait être une journée de grève déferlante et le résultat était loin de nos ambitions. Malgré la Santé Action Sociale qui a basculé une date d'action sur le 8 mars, la Ville de Lyon qui a appelé à la grève, les autres syndicats CGT se sont très peu, voire pas mobilisés sur cette journée ou n'ont pas communiqué leurs actions à l'UD.

140. Notre manifestation sur l'égalité salariale, cœur de l'action syndicale, n'a vu que 200 manifestant·e·s sur le parcours et 100 de plus lors du rassemblement devant la préfecture, alors que ce même jour voyait la création du syndicat départemental des aides à domicile, symbole fort s'il en est.



141. Travailler l'adhésion des jeunes.

142. Le renouvellement, le déploiement de la CGT doit passer par les jeunes. Ce sont eux l'avenir qui peuvent écrire les nouvelles pages de la lutte. C'est à cette fin que le collectif jeune de l'UD69 a été décidé.

143. Sur la mandature, ce collectif a été très peu investi par les syndicats. Ce sont, finalement, deux ou trois camarades, qui se sont saisis du collectif pour y mener une activité.

144. Cependant, si leur investissement est bien réel, il n'a pas forcément répondu à la commande décidée lors du 42e congrès ou même précisée par la CE de l'UD. Nous pouvons porter à leur crédit une activité à destination des citoyens, mais nous regrettons que l'énergie déployée ne l'ait pas été pour porter les campagnes de la CGT avec le prisme de la jeunesse et des sensibilités et sujets qui lui sont propres.

145. Le 43e congrès, ainsi que la prochaine direction de l'Union Départementale devront, sans doute, mieux définir le champ de compétence et l'objectif attendu pour le collectif jeune.

146. Par ailleurs, le mandat s'est terminé avec de nombreuses luttes dans les entreprises, souvent gagnantes, sur la question des salaires, même si nous avons rencontré des difficultés à les coordonner.

147. Le déploiement syndical et la création de syndicats est également à mettre au crédit de notre activité syndicale avec notamment la création du syndicat CGT des aides à domiciles et celui de l'Éduc Pop, ainsi que la reconstruction du syndicat des territoriaux d'Oullins, pour ne citer que ces quelques exemples.

148. Ce mandat a également été ponctué par la réussite de la création de l'Élan Syndical et Sportif et des Tambours de la Sociale, lieux de sociabilisation, valeur importante dans ces périodes de repli sur soi.

149. Un bilan qui reste marqué par la période du confinement et l'impact du Covid sur notre activité militante. Cette situation, si elle a été inédite, ne doit pas pour autant masquer nos carences collectives en matière de vie syndicale.

150. Malgré cela, nous avons pu voir que la CGT du Rhône n'a pas baissé les bras et a su rebondir et construire de nombreuses luttes en lien avec les syndicats.

151. Le bémol que nous pouvons formuler consiste en l'implication très faible des syndicats dans l'activité des différents collectifs de l'UD CGT 69, bien qu'ils soient l'espace de revendication collective et partagée.

152. Il nous reste à écrire une nouvelle page avec la mandature à venir, dont le contenu sera validé par les orientations que notre 43e congrès a en charge de valider.



**L' Union Départementale CGT 69
vous souhaite un bon 43^{ème} Congrès**

